

Eric Chevalier

Conseil en intervention sociale

(+41) 076 510 26 30

eric.chevalier@netcourrier.com

## Rapport mandat MNA du CAPAS financé par le DIP

Genève, le 5 avril 2020

Ce rapport rend compte d'un mandat du CAPAS courant sur la période de janvier à fin mars 2020. Il reprend les objectifs et les axes de travail déterminés et fait un point de situation à date.

Ces deux mois de mandat ont connu nombre de rebondissements et d'actualités qui ont nécessité une adaptation en intégrant, tant il se peut, l'évolution du contexte. La question des MNA est sujette à des enjeux politiques qui ont une influence quotidienne indéniable et rajoutent aux difficultés de prise en charge de ces jeunes dont nous savons qu'ils ont entre 15 et 25 ans. Il est également clairement identifié le besoin de soutenir des équipes débordées manquant de moyens ainsi que de délimiter des cadres en point d'appui au parcours et à la relation avec le jeune.

Depuis janvier, il y a eu l'occupation du Grutli par le Collectif MNA, les difficultés rencontrées au sein du Foyer SeyMNAz avec l'exclusion d'un jeune de finalement 29 ans, l'incapacité à pouvoir traiter des jeunes accueillis en Sleep In avec des gales, un flux permanent d'arrivées dont de très jeunes, un souci avéré de consommations et des fragilités psychologiques aigues jusqu'au décès d'un jeune d'overdose récemment.

Alors que je conclue ce document, nous sommes confrontés à la pandémie de Covid 19 avec un confinement partiel, un arrêt quasi général de l'économie et une reprise en main de la totalité de l'hébergement d'urgence par la Ville de Genève en excluant les MNA et annonçant la fin du DDN. Cette crise sanitaire modifie la mise en place de certains projets ou expérimentations prévues (activités de journée pour l'heure stoppées) ...

Même si les dynamiques décrites ne pourront pas se mettre toutes en œuvre dans l'immédiat, le socle du travail engagé entre le réseau associatif et les autorités en charge de la problématique des MNA est bien réel. Il montre l'intérêt et le bénéfice des démarches multipartites explorées qui légitiment un travail éducatif possible avec ces jeunes quand un espace adéquat y est alloué. Pour ce faire un Protocole d'intervention concertée entre membres du réseau et institutionnels aurait toute sa place en étant un outil d'articulation des actions, des interventions, des pratiques et en développant une action de proximité pour consolider un référentiel métier spécifique.

### Rappel des axes de travail / objectifs

- Répondre au besoin de modularité des hébergements pour les mises à l'abri des MNA en travaillant à la co-construction de solutions durables et viables avec les partenaires identifiés.

**Travail sur l'accueil de première intention, ouvertures de lits supplémentaires, identification et maîtrise des lits froids. Intensifier le suivi des jeunes.**

- Prospecter sur les réseaux associatifs mobilisés sur les MNA et rendre compte des prises en charge mises en place dans les autres cantons suisses.

**Concentration sur le réseau et institutions genevoises. Visites et rencontres avec des professionnelLes ASE et des militantEs à Marseille et Montpellier (FR).**

- Avancer sur les possibilités d'activités mobilisatrices pour les MNA et leur prise en charge en journée (chantiers éducatifs, lieux ressources, etc...).

**Identification nécessaire des parcours des jeunes pour rendre efficient le travail éducatif avec des objectifs adaptés tenant compte des désirs des jeunes.**

**Proposition de structurer les parcours autour d'un « contrat d'accompagnement ».**

## Faire émerger des solutions d'hébergements de première intention avec un encadrement et un suivi adapté (CF : tableau ci-après)

Pour répondre aux arrivées constantes de jeunes MNA, au manque de places chroniques et à une certaine frilosité pour l'accueil en hôtel, nous avons renforcé les partenariats et favorisé le suivi par le SPMI des jeunes sur l'ensemble des lieux d'hébergement identifiés.

Pour les moins de 15 ans, il est convenu qu'ils doivent bénéficier d'une prise en charge spécifique qui permet une véritable protection.

Pour les plus de 15 ans, nous avons privilégié des lieux d'accueil de nuit (Sleep-In, Accueil de Nuit, etc...), en petit groupe MNA et en mixité avec des adultes. Ces configurations nous ont permis d'apaiser les problèmes de comportement que peut engendrer une trop forte concentration de jeunes MNA et favoriser un espace pour une activité diurne.

- **Spécificité de ces accueils : Lieux d'hébergement de nuit qui s'inscrivent dans le cadre d'un accueil de première intention. Nécessité d'élargir et de mettre en place des hébergements durables aussi en mixité (éviter les îlots MNA et privilégier les interactions générationnelles dans les populations vulnérables).**

## Activités journée – Activités mobilisatrices

Païdos : Par ses compétences psychopédagogiques pourrait dans le cadre du CAP procéder à l'évaluation des capacités (niveau français-maths, intégration au groupe, soutien psy, ...) et des désirs des jeunes.

ACCES 2 : Contenu aménagé autour de 2 demi-journées par semaine. Inscription sous condition de produire un justificatif d'identité. Concrètement aucun inscrit sur la période du mandat.

Ferme Inserres, Croix Rouge Genevoise : Visite et rencontre avec l'équipe, le SPMI et Reset. Offre un espace de mobilisation autour de l'exploitation d'une ferme. Difficulté à coordonner et valoriser le service auprès des jeunes et des éducateurs-trices. Aucun jeune n'est venu découvrir le lieu.

- **Parcours des jeunes / Structuration – lisibilité : Pour que les jeunes se mobilisent sur des activités de journée, ils doivent y voir un intérêt en termes de perspectives. Développer un outil éducatif de type « contrat d'accompagnement » permet d'identifier des étapes et objectifs à atteindre et structure l'évolution et le suivi du jeune.**

## Equipe mobile – Coordination – Travail de proximité – Santé communautaire

La nécessité de créer une équipe mobile est confirmée, pour travailler en proximité avec les jeunes et leurs besoins où qu'ils soient et indifféremment de leur âge.

- **Cette action hors-murs doit se conjuguer avec une coordination du réseau identifié et à élargir sur les dimensions de l'hébergement, des dispositifs éducatifs, sans oublier l'aspect sanitaire qui doit s'articuler avec une approche de santé communautaire.**

## Procédure d'identification et de détermination de l'âge

La procédure envisagée par le Conseil d'Etat de s'annoncer via l'OCPM pour bénéficier d'une prise en charge par le SPMI comme mineurEs, va soulager la pression sur l'institution. Cela garantira la protection des plus vulnérables et limitera les risques d'exacerbation des violences autant que des phénomènes d'emprise.

- **Cette procédure comporte certes des avantages mais engendrera également une présence de jeunes de plus de 18 ans qui se retrouveront excluEs de toutes prises en charge et se reporteront sur le réseau avec les risques de débordements que l'on connaît.**

## Parties prenantes associées

Dans le cadre de la Délégation Administrative à la Migration, le DIP préside actuellement la Plateforme MNA qui regroupe 11 associations et institutions (SPMI, SASLP, Police-CRA, FOJ, Association RESET, UMUS, Armée du Salut, Croix Rouge, HUG, RESET et Païdos). Le rythme des rencontres de la Plateforme est bimensuel et favorise les dynamiques partenariales à l'image des projets/actions rapportés dans ce document autour des axes identifiés. Le volet Santé doit participer à une prise en charge globale et être porté par l'ensemble des acteurs MNA impliqués.

- **Les fragilités psychiques comme les questions de consommations nécessitent d'intensifier une approche coordonnée autour de ces questions notamment avec les acteurs de la réduction des risques et de l'addiction (Première Ligne, Service addicto HUG, etc...).**

## Solutions d'hébergements de première intention et renforcement du suivi des jeunes

Structures	Conditions d'accueil Prestations	Responsabilités	Prestations complémentaires	Suivi éducatif
Sleep-In DDN CAUSE	10 Lits froids disponibles pour le SPMI et l'UMUS Mise à l'abri humanitaire sur lit de camp dans des Temples avec adultes 7j/7j de 21h à 7h30	Identification préalable via le SPMI et suivis des jeunes attribués pour les lits froids par les équipes Sleep-In.	Pas de prestations hygiène Pas de repas	Pas de suivi éducatif, présence de TS et évaluation de l'attitude des jeunes  Tableau des présences sur les Sleep-In partagé avec le SPMI
Accueil de Nuit Armée du Salut	Pour 6 jeunes En premier accueil Chambres de 2 pers avec 32 adultes 7j/7j de 19h à 11h	Gestion de l'hébergement avec renforcement encadrement et horaires pour MNA.	Accès douches + kits hygiène Repas soir et matin	Lien le SPMI et Reset Evaluation des besoins et attitudes des jeunes  Doit être en lien avec une activité journée
Hôtel Bel Espérance Armée du Salut	Pour 10 jeunes Jeunes suivis par SPMI 5 chambres doubles avec adultes 7j/7j de 19h à 11h	Gestion de l'hébergement avec encadrement spécifique MNA.	Salles de bain privées Repas soir et matin	Renfort Reset sur l'hôtel soir et matin Suivi SPMI  Doit être en lien avec activité journée
Projet Hébergement en modules*	Pour 16 jeunes En premier accueil pour hébergement spécifique MNA de 18h à 10h	Foyer en modules préfabriqués de deux unités de 8 places avec bâtiment pour espace commun <i>*PROJET à L'ETUDE (collaboration entre Armée du Salut, le DIP, l'OBA et l'Hospice Général)</i>		Vu comme base pour un accueil de première intention, évaluation des besoins et attitude face au cadre

### Evolution statistique et encadrement

Le 20.01.2020

54 MNA suivis et hébergés

18 MNA sans solution

20 nouveaux MNA se sont identifiés SPMI

Le 30.03.2020

72 MNA suivis et hébergés

12 MNA sans solution

18 MNA se sont présentés à la perm SPMI

L'Association RESET renforce son équipe avec 6 ETP et une nouvelle convention qui élargit son champ d'action. En charge de l'accueil des nouveaux arrivants pendant les permanences d'accueil, l'équipe suit les jeunes hébergés en hôtels, assure les accompagnements santé et le suivi éducatif sur les différents lieux d'hébergement à terme.